N.° 21.

QUELQUES
PROPOSITIONS
SUR
LA FEMME,
CONSIDÉRÉE
DANS LES DIFFÉRENTES PÉRIODES
DE LA VIE;

Présentées et publiquement soutenues à la Faculté de Médecine de Montpellier, le Avril 1817;

PAR

GILBERT-JOSEPH-MAGDELEINE GUYOT,

De Saint-Germain-Laval, département de la Loire.

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

A MONTPELLIER,

Chez JEAN MARTEL AINÉ, Seul Imprimeur de la Faculté de Médecine, près la Préfecture, n.° 62.

1817.

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

PROFESSEURS

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

M. J. L. Victor BROUSSONNET, Doyen.
M. Antoine GOUAN, *honoraire*.
M. Antoine CHAPTAL, *honoraire*.
M. J. B. Timothée BAUMES.
M. J. Nicolas BERTHE.
M. J. M. Joachim VIGAROUS.
M. Pierre LAFABRIE.
M. G. Joseph VIRENQUE.
M. C. F. V. Gabriel PRUNELLE.
M. A. Pyramus DE CANDOLLE.
M. Jacques LORDAT.
M. C. J. Mathieu DELPECH.
M. Joseph FAGES.
M. . . . .

QUELQUES PROPOSITIONS
SUR
LA FEMME,
CONSIDÉRÉE
DANS LES DIFFÉRENTES PÉRIODES DE LA VIE.

I. LES différentes phases de la vie qui constituent les âges, correspondent, principalement chez les femmes, à l'état d'inaction, de développement et d'extinction des organes sexuels.

II. Les deux sexes, se ressemblent dans les premières années de leur vie au physique comme au moral. Les systèmes celluleux et glanduleux, la diathèse muqueuse et la force expansive ont une action prédominante.

III. Long-temps avant la puberté, les petites filles ont des traits qui leur sont propres, et une physionomie d'autant plus marquée que leur développement est plus avancé.

IV. Les petites filles, en passant de la seconde enfance à la puberté, conservent plus que les garçons le tempérament du premier âge.

V. Aux approches de la puberté, les formes commencent à se dessiner chez les personnes du sexe, les hanches s'arrondissent, la taille s'élève, acquiert de l'élégance; elles changent, en un mot, au physique comme au moral.

VI. La puberté qui se manifeste ordinairement dans la période de quatorze à dix-huit ans, peut cependant s'en écarter, soit par les effets du climat, du régime ou de l'éducation, et les femmes y sont généralement plutôt arrivées que les hommes.

VII. Les premiers signes de la puberté s'annoncent par des chan-

gemens sensibles des organes de la génération et de leur dépendance. La matrice se développe, le clitoris et les nymphes s'allongent, le pubis se charge de graisse et se couvre d'un léger duvet, les mamelles se prononcent, les aréoles deviennent rosacées, le tissu cellulaire de toutes les parties du corps acquiert de la vitalité, et les filles commencent à éprouver des besoins inconnus jusqu'alors, à devenir rêveuses et à chercher la solitude.

VIII. Lorsqu'aux premiers signes de la puberté se joignent des vertiges, des insomnies, des agitations générales, dont le principal siége semble être dans la région épigastrique, et qu'à ces signes se joignent le gonflement et la rénitence du sein, l'apparition des règles est imminente.

IX. L'apparition des règles est ordinairement précédée de l'écoulement d'un fluide blanchâtre qui se mêle au sang pendant l'éruption, et qui persiste même quelque temps après.

X. La durée ordinaire du flux menstruel est ordinairement de deux, trois ou quatre jours, sa quantité de huit à quinze onces, sauf les modifications qu'apportent le régime, les mœurs, etc.

XI. Pendant la durée du flux menstruel, les femmes deviennent pâles et décolorées, et joignent à un fond de tristesse une humeur plus ou moins bizarre. Dès que le flux a cessé de couler, tout rentre dans l'ordre et les accidens disparaissent.

XII. Le sang menstruel est analogue à celui des autres parties, quand la constitution de la femme n'a point été altérée. C'est au moins le sentiment d'Hippocrate, qui dit qu'il est aussi pur que celui d'une victime.

XIII. La cause de l'apparition du flux menstruel et celle de sa périodicité sont inconnues; selon Bordeu, les fonctions de la matrice aux époques périodiques ont beaucoup d'analogie avec celles des glandes sécrétoires et excrétoires.

XIV. Sur toute la surface du globe, la durée de la menstruation est d'environ trente ans.

XV. Les maladies de l'enfance trouvent ordinairement leur solution à l'époque de la puberté; telles sont les affections du système

lymphatique, et les différentes fluxions qui ont eu lieu jusqu'alors sur les différentes parties du corps, principalement au visage, derrière les oreilles, etc.

XVI. La puberté précoce ou tardive devient une puissante cause d'affections morbifiques. Hâtive, elle détermine des maladies nerveuses pour peu que les personnes du sexe y soient disposées; retardée, elle donne lieu à la chlorose, à la leucorrhée, au rachitis des adultes.

XXII. A l'âge de 21 ans, l'accroissement de la femme étant totalement terminé, elle peut sans danger remplir la tâche que la nature lui a imposée; mais elle ne saurait s'y prendre plutôt, sans s'exposer aux maladies nerveuses dont nous l'avons déjà menacée.

XVIII. Dès que la femme a contracté l'union conjugale, la conception a lieu, au moyen du mélange des principes fournis par les deux sexes dans l'acte de la génération.

XIX. La matrice est ordinairement le lieu où se fait la conception, quoiqu'elle puisse s'effectuer dans les trompes, les ovaires et l'intérieur du bas-ventre.

XX. Les signes de la conception sont très-équivoques, on ne saurait assurer qu'elle a lieu par ce qui s'est passé avant, pendant et après l'acte de la génération. La suppression du flux menstruel, laquelle s'en suit immédiatement, peut seulement la faire soupçonner; mais cette preuve n'est point encore suffisante pour qu'on puisse réellement l'assurer.

XXI. Le temps qui s'écoule depuis le moment de la conception jusqu'à celui de l'accouchement, est presque toujours de 9 mois, et porte le nom de grossesse ou de gestation.

XXII. Il est assez difficile, avant le quatrième mois, de distinguer les accidens passagers qui accompagnent la grossesse, des accidens durables qui accompagnent la suppression morbifique. Mais, à cette époque, les mouvemens de l'enfant, la saillie de l'hypogastre et la disparition des divers symptômes dissipent toute espèce d'équivoque,

XXIII. Certaines femmes ont des grossesses plus ou moins pénibles; d'autres, au contraire, y trouvent un état relatif de santé;

cependant toutes offrent quelques altérations dans leurs affections morales, et ont des goûts plus ou moins surprenans.

XXIV. Durant la gestation, les femmes doivent se surveiller et user d'autant plus convenablement des six choses non naturelles, que leur nouvel état les met dans des situations plus ou moins fâcheuses.

XXV. L'accouchement avant le septième mois se nomme avortement, la vitalité de l'enfant est alors très-précaire; l'accouchement n'est que prématuré, lorsqu'il a lieu après le septième mois, et l'enfant est ordinairement assez fort pour vivre après cette époque.

XXVI. Lorsque la grossesse approche de son terme, la nature prélude, pour ainsi dire, à l'accouchement, par des douleurs vagues, dites douleurs des reins, lesquelles peuvent durer plusieurs jours.

XXVII. Quand le travail est décidé, le fond de la matrice se contracte par intervalle sur le fœtus; son col s'amincit, son orifice se dilate, et cet organe se contractant du haut en bas, fait saillir la poche des eaux qui se déchire, et l'accouchement se termine.

XXVIII. Les vidanges coulent pendant deux ou trois jours; au bout de vingt-quatre heures la fièvre de lait se manifeste par quelques frissons, suivis de chaleur et de sueurs, après quoi le lait se porte aux mamelles, et tout rentre dans l'ordre.

XXIX. Aussitôt que l'enfant est au-dehors, l'air et toutes les choses qui sont en contact avec sa peau, l'irritent; il s'agite, crie, et déjà la respiration est en exercice; la circulation change et prend la direction qu'elle doit conserver toute sa vie, le sang cesse de se porter dans le cordon ombilical, dont on fait la section à deux pouces du ventre de l'enfant: la portion de ce cordon qui tient à la mère, sert à solliciter le décollement et l'expulsion du placenta et des membranes du fœtus.

XXX. L'enfant ne pouvant approcher du sein de sa mère qu'après la disparition des mouvemens fébriles et le transport du lait aux mamelles, on doit se borner à lui donner, quelque temps après la naissance, de l'eau sucrée ou miellée à laquelle on ajoute quelques cuillerées d'eau de fleurs d'oranger.

XXXI. En devenant mère, les femmes contractent le devoir de nourrir leurs enfans, hors le cas où une constitution débile et faible ne leur permet pas de s'y livrer sans danger. Le premier lait de la mère est très-propre aux besoins de l'enfant, c'est le colostrum des accoucheurs; séreux et chargé de substances grasses, il facilite la sortie du méconium, matière pultacée et d'un vert noirâtre, dont les intestins de l'enfant sont remplis.

XXXII. La conception, la grossesse et l'accouchement se renouvellent plus ou moins pendant le troisième âge. Généralement les femmes se portent assez bien pendant leurs différentes gestations, lorsqu'elles sont convenablement constituées; mais celles dont la complexion est délicate ou la vie peu réglée, sont exposées à des accidens d'autant plus graves, qu'elles s'éloignent plus des lois de la nature; et les affections hystériques, ainsi que d'autres maladies nerveuses, deviennent ordinairement leur triste partage pendant la longue durée de la menstruation.

XXXIII. Aux approches de la 40.e ou de la 45.e année, arrive l'âge critique, celui de la suppression naturelle du flux menstruel. Cette époque est presque toujours orageuse; aussi les femmes ne sauraient prendre assez de précaution pour tâcher de la passer sans encourir de danger.

XXXIV. La cessation, en introduisant dans le système une légère diathèse sanguine, fortifie la constitution des femmes et la rapproche de celle de l'homme. C'est alors qu'elles peuvent espérer une santé parfaite jusqu'à la fin de leurs jours.

XXXV. Si la cessation met fin à quelques maladies, elle en développe aussi beaucoup d'autres, par l'exubérance des humeurs qui en sont la suite.

XXXVI. Lorsque l'époque de la cessation est plus ou moins orageuse, les femmes éprouvent souvent des flux immodérés qui sont remplacés, au bout de quelque temps, par des fleurs blanches, dont la périodicité correspond à celle des règles, et qui amène quelquefois l'hydropisie et autres affections rachitiques. Un pareil état exige le plus grand soin, le repos, le régime, quelques révulsifs placés aux

extrémités supérieures et inférieures, secondés, selon le cas, par les antiphlogistiques, les diaphorétiques légers et les antispasmodiques.

XXXVII. La cessation peut quelquefois se manifester long-temps avant l'époque ordinaire, et alors elle s'accompagne des affections propres à la suppression morbifique qui se renouvelle à chaque période menstruelle, et qui les rend toujours très-fâcheuses.

XXXVIII. La cessation précoce chez les femmes d'un tempérament sanguin, accoutumées à une vie somptueuse et sédentaire, et à des évacuations abondantes, provoque de fréquentes angines, des douleurs rhumatismales, des diarrhées rebelles, qui persistent pendant plusieurs années, et qui se terminent par des flux immodérés, la cachexie et la mort. Cette espèce de cessation réclame, dès le principe, un régime végétal, l'usage des bains, un exercice modéré, etc.

XXXIX. Lorsque la cessation précoce a lieu chez des femmes irritables, habituées à des évacuations abondantes, le sang peut activer la sensibilité de l'utérus, et occasioner de très-graves hémorrhagies. L'usage des antispasmodiques, des délayans, de quelques légers toniques, la tranquillité d'esprit et le repos, sont on ne peut plus convenables.

XL. Les flux immodérés qui surviennent quelquefois vers la fin de la menstruation, introduisent un état de cachexie manifeste, qui dispose l'utérus aux affections atoniques, aux obstructions, aux squirrhes, au cancer, etc. On oppose à cet état l'usage des six choses non-naturelles, le calme, les antispasmodiques, les injections stupéfiantes, mais presque toujours sans succès, et les malades succombent ordinairement après de longues et terribles souffrances.

XLI. Lorsque les femmes ont passé l'âge critique, elles entrent dans leur quatrième âge; celles dont la vie a été régulièrement rapprochée, comme nous l'avons dit, par l'influence de la cessation, de la constitution de l'homme, parviennent souvent à un âge assez avancé, et leur vieillesse se prolonge sans accidens remarquables jusqu'à l'âge de 60 et 70 ans, quelquefois jusques à la plus grande décrépitude.

FIN.